

Sommaire

I Organisation de la structure CCAS

Page 3 à page 4

- ↳ Mission
- ↳ Composition
- ↳ Fonctionnement

II Analyse sociologique de la commune de Collonges

Page 5 à page 6

- ↳ Population totale
- ↳ Répartition par tranche d'âge
- ↳ Catégorie socioprofessionnelle
- ↳ Revenu moyen par foyer

III Activité du CCAS : exercice 2010

Page 7 à page 14

- ↳ Actions de conseils et orientations
- ↳ Actions de solidarité
- ↳ Aides financières
- ↳ Actions en partenariat avec la commission Affaires sociales
- ↳ Evolution des aides sur 3 ans : 2008/2009/2010
- ↳ Actions mises en place

IV Budget 2010

Page 15

- ↳ Budget prévisionnel
- ↳ Budget réel

V Les partenaires du CCAS

Page 16

VI Conclusion et perspectives

Page 16

Editorial

Rendez-vous incontournable de chaque fin d'année, l'écriture du rapport d'activité reste, tel un arrêt sur image, l'indispensable outil d'observation de l'action sociale de proximité dispensée sur la commune.

Cette connaissance partagée renforce notre visibilité des problématiques sociales, et reste un levier fort dans le choix et l'application d'une politique sociale facultative et volontariste que l'on veut efficiente et adaptée.

Dans la cohérence de nos engagements, le CCAS s'est efforcé durant l'exercice 2010 d'apporter pour chaque cas une aide matérielle financière ou psychologique, en toute confidentialité et toujours dans le souci de satisfaire aux besoins élémentaires de l'existence et de la dignité de la personne aidée.

Le CCAS, c'est aussi un travail de réseau, de partenariat et de collaboration avec de nombreux acteurs sociaux comme le Conseil Général, les associations à caractère social, ou encore Pôle Emploi, la Mission Locale et autres dispositifs de réinsertion.

***Pour 2011** et au - delà des aides facultatives à prévoir, le CCAS poursuivra, dans une approche préventive, ses réflexions sur la mise en place d'actions innovantes en rapport avec les enjeux de société tels l'accompagnement du vieillissement ou encore l'urgente nécessité à développer lien social et lien intergénérationnel.*

*Gageons que ce panorama social apporte un éclairage avisé sur la situation sociale de la commune et reste une aide à la décision précieuse pour l'ensemble des membres du Conseil d'Administration afin que **Action Sociale et Solidarité** reste un enjeu d'actualité.*

Eliane LEGAL
adjointe aux Affaires Sociales
vice-présidente du CCAS

I Organisation de la structure CCAS

Rappel historique : créée par le décret du 29 Novembre 1953, sous l'appellation de bureau d'Aide Sociale (BAS) et régie par le code de la famille et de l'aide sociale, c'est par le décret du **6 janvier 1986** que cette structure a pris le nom de **Centre communal d'Action Sociale (CCAS)**.

Le CCAS est un établissement public communal administratif, avec une personnalité morale distincte de celle de la commune à laquelle il est rattaché.

↳ Organisation

Le CCAS a **une autonomie administrative** gérée par un conseil d'administration.

Le président du CCAS est le maire de la commune. La vice-présidente est l'élue adjointe aux Affaires Sociales à l'Enfance et à la Solidarité.

Le conseil d'administration du CCAS de Collonges a été renouvelé et installé en séance du 15 avril 2008 pour une durée de 6 ans. Conformément au décret du 6 février 1992, le CCAS est composé en nombre égal de membres nommés parmi les élus du conseil municipal, et de membres de la société civile représentant le monde associatif.

En 2010, Madame Brigitte Coron représentant l'association des familles a démissionné du conseil d'administration. Ce siège est resté vacant, faute de candidat. Cette même association est déjà représentée auprès du conseil par un autre membre.

↳ Composition du CA du CCAS

Président : Michel REPELIN
Maire de la commune

Membres élus : 5

Vice-Présidente : Eliane LEGAL adjointe aux Affaires Sociales , à l'enfance et la Solidarité
Alain GERMAIN : 1^{er} adjoint
Dominique BOYER : conseillère municipale
Christine PERROT : conseillère municipale
Annie TOUTANT : conseillère municipale

Représentants d'associations : 4

Josette BILLOT : associations familiales
Renée MUSITELLI : associations de personnes âgées
Philippe PIERON : associations domaine de l'insertion
Georges MIDROIT : associations de personnes handicapées

↳ Missions du CCAS

Des missions obligatoires relevant de l'aide sociale légale telles l'instruction des demandes d'aides sociales, la lutte contre l'exclusion, la domiciliation de personnes SDF pour leur permettre d'avoir une adresse et faire valoir ainsi leurs droits sociaux (RSA, CMU).

Des missions facultatives ou **extra-légales** spécifiques à chaque CCAS selon la politique sociale déterminée par le Conseil d'administration.

Ces missions facultatives se traduisent par des aides alimentaires d'urgence, des aides financières pour la formation, des aides au loyer, aux factures EDF/GDF, des aides à la cantine, des aides pour des frais de santé non remboursés, des aides aux transports en commun.

↳ Fonctionnement du CCAS

Le CCAS se réunit 1 fois par trimestre sur convocation du président. Le CA statue sur toutes les questions portées à l'ordre du jour. Les délibérations sont prises à la majorité absolue.

Le CCAS siège dans les locaux de la mairie.

Les travaux administratifs du CCAS sont assurés par le pôle Solidarité de la Mairie, qui est chargé d'appliquer les délibérations prises en séance du Conseil d'Administration.

Un travail de concertation, de coordination et de suivi est établi pour chaque demande d'aides entre le pôle Solidarité, l'élue adjointe aux Affaires Sociales et les services sociaux du département (Maison du Rhône)

II Analyse sociologique de la commune de Collonges

1- Population municipale (résidents permanents) ↪ 3849 H

Population non permanente ↪ 103

(résidence secondaire, étudiants vivant hors du foyer)

Population totale au 1^{er} janvier 2010 = 3952 habitants répartis : 1963 H et 1989 F

Evolution sur 3 ans		
2008	2009	2010
3 775	3 876	3 952

2- Evolution état-civil sur 3 ans

	2008	2009	2010
Mariages	16	12	21
Naissances	39	34	44
Décès	15	16	22

3- Répartition de la population par sexe et âge

Tranche	Hommes	Femmes	Total
0 à 14 ans	407	359	766
15 à 29 ans	383	305	688
30 à 44 ans	351	401	752
45 à 59 ans	471	496	967
60 à 74 ans	255	279	534
75 à 89 ans	91	131	222
90 à 99 ans	5	17	22
100 ou plus		1	1
TOTAL	1963	1989	3952

Source INSEE

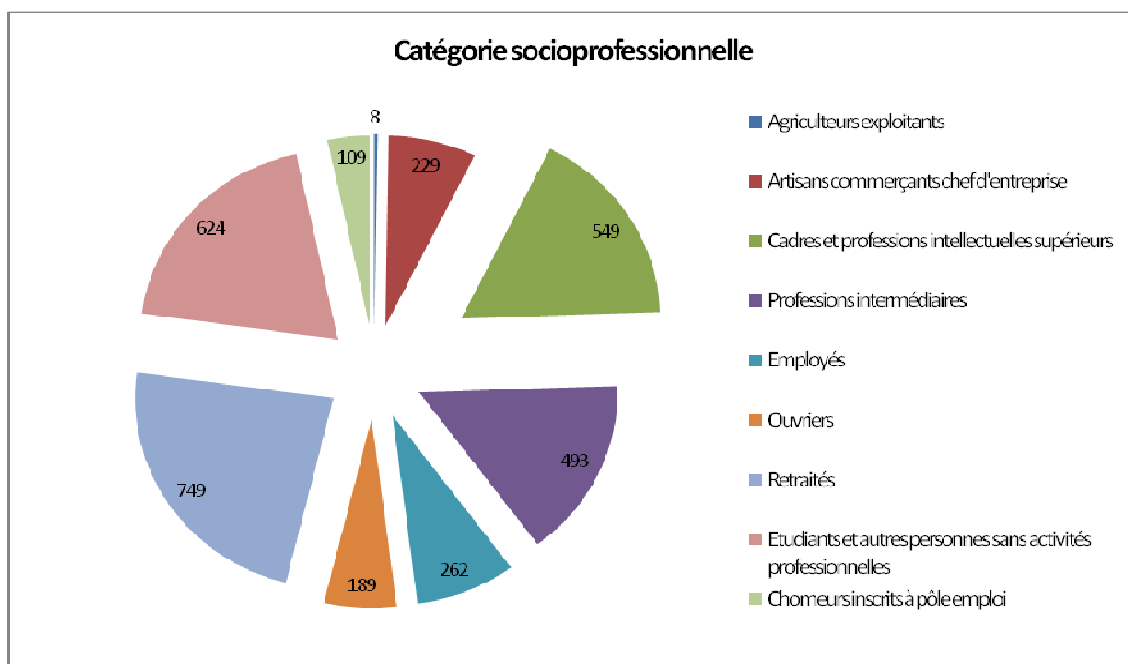
4- Etat matrimonial des personnes de 18 ans et plus

Mariés	Veufs	Célibataires	Divorcés
59 %	5,4%	28,2%	7,4%

5- Ménages selon la structure familiale

Ménage une personne	Couple avec enfants	Couple sans enfants	Familles monoparentales
380	606	496	96

6- Catégorie socioprofessionnelle



7- Evolution du revenu mensuel net moyen par actif

2008	2009	2010
3087 €	3087 €	2909 €

8- Evolution du nombre de demandeurs d'emplois sur 3 ans

2008	2009	2010
67	115	109

III Activité du CCAS : exercice 2010

a- Actions de conseils et orientations

Le tableau ci-après met en exergue le nombre de contacts téléphoniques et rendez-vous sollicités.

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

	Pôle Solidarité	Elue Affaires Sociales Enfance	Orientations
Contact téléphonique	42	31	Adaptées à la demande et au besoin. D'autres orientations ont eu lieu vers des services compétents ex : mission locale, CAF, services sociaux
RV	10	27	
A noter que certains contacts téléphoniques ne sont suivis d'aucune orientation mais répondent à un besoin de communiquer de la personne, en difficulté de lien social.			

b- Actions de solidarité

1-Le colis de Noël

Chaque année, le CCAS offre aux ans et plus, vivant à domicile un d'une valeur de 40 € environ, et est choisie par les membres du A noter, la nouvelle présentation de valisette-cadeau. Une présentation raffinée qui a été fortement appréciée par les bénéficiaires.



personnes âgées de 70 ans et plus, vivant à domicile un d'une valeur de 40 € environ, et est choisie par les membres du CCAS.

des colis sous forme

de valisette-cadeau. Une présentation raffinée qui a été fortement appréciée par les bénéficiaires. 6 personnes âgées vivant dans quatre institutions différentes (EPHAD) ont reçu en cadeau un ballotin de chocolat.

Le tableau ci-après décrit l'évolution de cette aide sur les **3** dernières années

Année	Nombre de personnes	Dont couples	Coût financier
2008	257	100	9 537.00 €
2009	267	98	9 662.00 €
2010	274	109	11 168.70 €

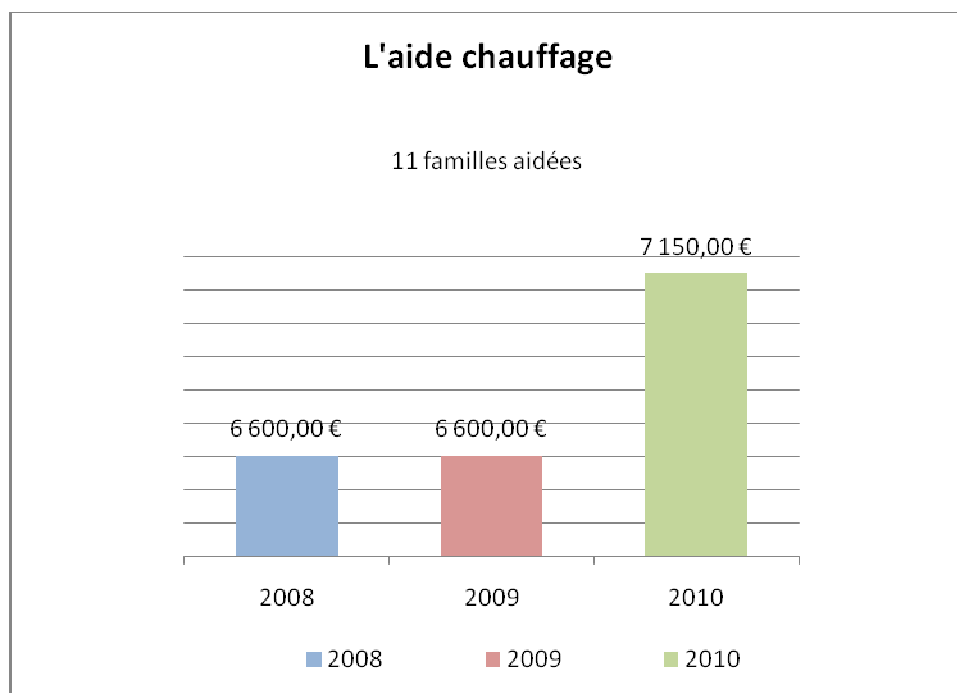
2-L'aide au chauffage

Elle est attribuée selon des critères déterminés par le CA du CCAS à savoir :

- être domicilié sur la commune
- avoir 70 ans
- être non imposable

En 2010, le conseil d'administration du CCAS a procédé à l'augmentation de la participation financière maximale passant de 600 à 650 € par foyer (cf délibération 2010 /16 du 12 octobre 2010 soit $\approx 10\%$ d'augmentation).

Le tableau ci-après décrit l'évolution sur 3ans



3-La participation au portage des repas

Une participation financière s'applique pour chaque repas distribué selon les modalités de la convention signée avec l'association intercommunale d'aide à domicile (AIAD) de Fontaines sur Saône.

Pour 2010, **8 personnes âgées** de Collonges bénéficient du service portage de repas.

Années	Nombre de repas distribués	Participation par repas	Coût financier
2008	819	1.24 €	1015.00 €
2009	1092	1.41 €	1539.72 €
2010	1175	1.41 €	1656.75 €

4- Actions de suivi des Personnes âgées dans le cadre du plan canicule

Décret 2004-926



Comme chaque année, la réactivation du plan canicule a fait l'objet d'une communication à l'ensemble de la population par l'intermédiaire du journal Collonges Infos, le site internet et le panneau lumineux de la commune.

Les personnes âgées inscrites sur le registre spécifique « *canicule* » ont fait l'objet d'un suivi particulier par le pôle Solidarité en collaboration avec les bénévoles-référents du dispositif Trait-d'Union.

Année	Nombre de personnes inscrites sur le registre de surveillance	Tranches d'âges	Actions engagées
2008	9 dont 2 couples	75 ans et +	Contact téléphonique 2 fois par semaine
2009	7 dont 2 couples	75 ans et +	Contact téléphonique 3 fois par semaine 3 visites à domicile
2010	7 dont 2 couples	80 ans et +	Contact téléphonique 3 fois par semaine

c-Actions d'aides financières

Ces aides ponctuelles qui relèvent des prestations facultatives du CCAS font l'objet d'une enquête réalisée par le service social du conseil général (Maison du Rhône) puis sont présentées en séance du Conseil d'Administration pour délibération à la majorité absolue.

1-Actions d'aides alimentaires d'urgence

Des aides alimentaires sont délivrées en urgence en fonction de l'appréciation du besoin et du caractère vital pour la personne ou sa famille. Un suivi est assuré par l'élue aux Affaires sociales, qui selon les cas, sollicite les services sociaux du conseil général pour la mise en place d'un accompagnement personnalisé par une professionnelle conseillère en éducation sociale et familiale.

Depuis 2010 le pôle Solidarité dispose d'un stock minimum de denrées alimentaires non périssables fournies par la banque alimentaire du secteur. Cette pratique récente permet une réactivité immédiate face à l'urgence sociale.

Typologie des aides et évolution sur les 3 dernières années

2008		
Aides	Nombre	Montant
Alimentaire	11	832 €
Cantine	1	60 €
Energie /eau	3	1045 €
Loyer	6	3270 €
Formation	1	500 €
Montant total		5708 €

2009		
Aides	Nombre	Montant
Alimentaire	9	779 €
Cantine	1	60 €
Energie /eau	4	2103 €
Loyer	4	4248 €
Montant total		7213 €

2010		
Aides	Nombre d'aides	Montant
Alimentaire	9	963€
Forfait Hospitalier	1	192 €
Energie /eau	3	1289 €
Loyer	2	1675 €
Tickets TCL	2 soit 10 tickets	13 €
Montant total		4132€

Typologie des aides 2010 et répartition des bénéficiaires selon l'âge et le statut

Nature de l'Aide	18 à 25 ans	26 à 60 ans	Sup à 60 ans	Célibat	Couple	Divorcé Séparé	Veuf
Aide alimentaire		4		2	1	1	
Forfait hospitalier			1				1
Energie /Eau		2		1		1	
Loyer		2			1	1	
Transport TCL	1	1				2	

Commentaires :

Parmi les 9 aides alimentaires délivrées en 2010, 6 émanent de la même famille. Pour les 3 autres aides, il s'agit de nouvelles familles en difficulté, inconnues jusqu'alors des services sociaux.

IV Aides financières aux projets et actions initiés par la commission Affaires Sociales.

Dans le cadre de ses missions, la commission Affaires Sociales œuvre à la mise en place de la politique sociale déterminée par la municipalité.

Le CCAS assure le financement de certains projets proposés par la commission et permet ainsi de pérenniser des actions porteuses de lien social et intergénérationnel.

Cf tableau ci-après

Nature des actions	2008	2009	2010
Goûter intergénérationnel	X	X	X
Réseau Trait-d'Union café-partage		X	X
Accompagnement véhiculé		X	X
Ticket TCL			X
Conférence-mémoire			X
Atelier-mémoire			X
Actions de solidarités réalisées par le CME		X	X

a- Le dispositif Trait-d'Union

Pour rappel, il s'agit d'un concept de veille sociale et de lutte contre l'isolement des personnes âgées en perte d'autonomie. Mis en place en 2009, ce dispositif fonctionne avec l'aide de retraités bénévoles-référents qui interviennent sur 8 secteurs identifiés de la commune.

Véritable outil de lien social, ce partenariat Municipalité / Bénévoles constitue un relai informatif efficace dans notre action sociale de proximité.

Chaque année, le CCAS partenaire de cette action, prend en charge le coût du café-partage organisé en faveur des bénévoles et des personnes aidées.

Bilan des suivis sur l'exercice 2010 :

Bénévoles-référents	Secteurs identifiés	PA isolées	Actions de suivi	Réunions de coordinations	Café-partage
8	8	13	- Visite à domicile - Appel téléphonique - promenade - accompagnement	4	1

A noter que depuis 2010, les bénévoles-référents participent à la distribution des colis de Noël pour les personnes âgées.

Cette démarche permet d'identifier des besoins parmi les personnes visitées.

Ces bénévoles participent également aux festivités (goûter intergénérationnels, fêtes du village) accompagnés si possible des personnes isolées de leur secteur.

b- L'accompagnement véhiculé :



Cette aide extra-légale prise en charge financièrement par le CCAS à fait l'objet d'une convention signée le 20 mai 2009 entre le président du CCAS Maire de Collonges et la société Cybèle installée sur la commune.

L'objectif de cette action est d'inciter les PA en difficulté de déplacement à participer à la vie sociale et à rester acteur de leur vie malgré le handicap.

Une prise en charge financière est apportée pour le déplacement ponctuel, à partir d'un droit de tirage que la personne âgée peut utiliser sous réserve de répondre à certains critères déterminés par le CA du CCAS.

Cette aide matérielle novatrice constitue un outil de lien social en cohérence avec la politique d'accompagnement et de prévention des risques liés au vieillissement.

Une communication est faite régulièrement sur le journal Collonges-info afin de sensibiliser les personnes concernées par ce nouveau type d'aide.



Bilan de l'utilisation du droit de tirage

Droit de tirage	Nombre de bénéficiaires	Nature du déplacement	Motivation de la demande	Observations
150 €	4	coiffeur Visite médecin courses Visite amis en EHPAD	Handicap du conjoint Veuvage et difficulté de déplacement	Chaque bénéficiaire a utilisé la totalité de son droit de tirage

c-Lien social et actions intergénérationnelles

• le goûter intergénérationnel :

Dans le cadre d'un partenariat avec l'école publique, et l'association « Soleil d'Automne » un goûter intergénérationnel avec deux classes de CP est organisé chaque année à l'occasion du tirage des rois.

Cet événement festif et chaleureux reste un moment de partage et de regard croisés inter-âge très attendu. Le CCAS prend en charge le financement de cette festivité.

• la participation du CME à la distribution des colis de Noël :

Depuis deux ans les jeunes élus du conseil municipal d'enfants accompagnent les adultes bénévoles pour offrir le colis de Noël aux personnes âgées.

Cette démarche s'inscrit dans les actions de solidarité et d'inter-génération programmées par le CME.

d- Les ateliers d'initiation à l'informatique

Mis en place en octobre 2009, ces ateliers se sont poursuivis jusqu'en mai 2010.

Proposés gratuitement aux seniors de la commune, cette initiative a répondu à

3 objectifs :

1. Permettre de se familiariser aux techniques nouvelles de communication
2. Développer ou entretenir des liens sociaux
3. Rapprocher cette action avec le thème national de la semaine bleue

« *Jeunes et Vieux connectez-vous* »

Bilan 2010 : voir tableau ci après

Participants	Nombre de sessions	Nombre de séances	Moyenne d'âge	Evaluations
50	9	41	73 ans	91% très satisfait 9 % satisfait

A noter que les cours ont été dispensés gratuitement par 2 animateurs retraités. Seuls les frais de déplacement ont été pris en charge par la municipalité.

e- Les ateliers mémoires

Le lancement de la Semaine Bleue 2010 a été marqué par une conférence sur la mémoire ouvert à tous les séniors de la commune.

Garante de notre identité et support de la vie, la mémoire peut au fil du temps et selon les événements de la vie, connaître des défaillances qu'il faut savoir appréhender.

Entretenir ses fonctions cognitives, comprendre le fonctionnement des différentes mémoires et stimuler un processus de mémorisation au quotidien, c'est l'objectif des ateliers proposés gratuitement aux séniors pendant le 4^{ème} trimestre 2010 et dispensés par le service Education pour la santé de la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail).

Dans le cadre des actions de Prévention Santé, cette initiative sera renouvelée.

Bilan 2010 : voir tableau ci après

Participants	Nombre de sessions	Nombre de séances	Moyenne d'âge	Evaluations
41	4	20	73 ans	Appréciations très positives



Séance du 16 novembre 2010

f- mise à disposition de tickets TCL :

Il s'agit d'une aide au déplacement par transport en commun, attribuée de manière ponctuelle et sous forme de dépannage, à toute personne à partir de **16 ans** qui se trouve, après vérification, **démunie sur un plan financier** au point de ne plus pouvoir assurer des déplacements jugés **urgents et indispensables**.

Nombre de bénéficiaires pour l'exercice 2010 : 2 soit 10 tickets

IV Budget 2010

Le budget alloué au CCAS fait suite au débat d'orientation budgétaire et est voté par le CA du Conseil d'administration du CCAS

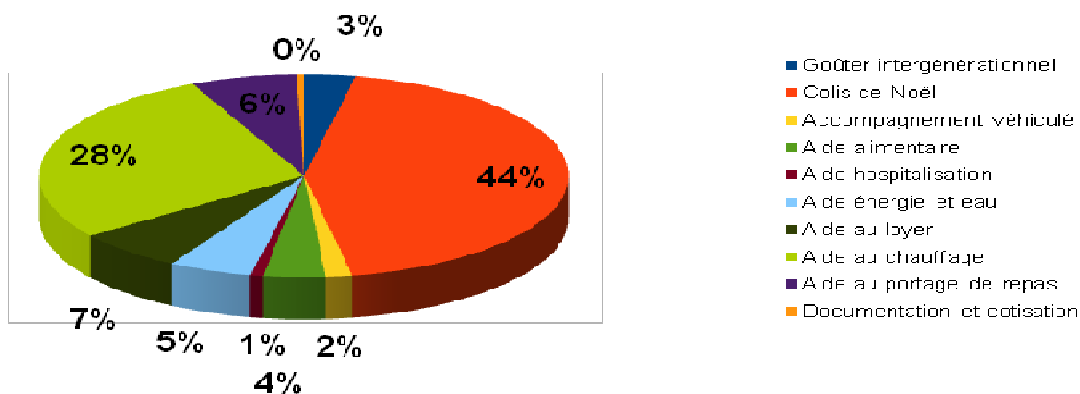
Evolution Budget CCAS sur 3 ans

Fonctionnement CCAS	CA 2008	CA 2009	CA 2010
Recettes + excédent reporté (N-1)	29 423 €	32 396 €	33 873 €
Dépenses	23 571 €	25 384 €	25 405 €
Résultats au 31/12	5 852 €	7 012 €	8 468 €

Le montant des recettes de fonctionnement est composé de la subvention Municipale, 1/3 du produit des concessions cimetièrre et de quelques dons lors de cérémonies de mariages

Budget 2010 = 33 873€	
Réalisé = 25 405€	
Goûter intergénérationnel	795,00 €
Colis de Noël	11 168,00 €
Accompagnement véhiculé	407,00 €
Aide alimentaire	963,00 €
Aide hospitalisation	192,00 €
Aide énergie et eau	1 289,00 €
Aide au loyer	1 675,00 €
Aide au chauffage	7 150,00 €
Aide au portage de repas	1 656,00 €
Documentation et cotisation	110,00 €
Total	25 405,00 €

Aide sociale CCAS 2010



V Les partenaires du CCAS

D'une manière générale, tous les acteurs œuvrant pour une politique sociale et solidaire sont des partenaires incontournables et précieux.

Nous citerons les partenaires privilégiés pour la pérennité de nos actions :

- La Mairie
- Le conseil général et la Maison du Rhône
- Les associations à caractères social (secours populaire, restaurants du cœur...)
- Les structures de réinsertions (mission locale)

VI Conclusion et perspectives

Malgré la crise, les besoins sur la commune sont restés stables.

L'exercice 2010 reste pour le CCAS une année de travail riche en nouvelles expériences et nouvelles actions collectives, sans oublier la diversité des prestations individuelles ponctuelles et néanmoins essentielles dans la lutte contre la précarité. Au-delà de la satisfaction de ces résultats, et toujours dans une logique d'un travail social de proximité, de nouvelles réflexions se poursuivent en lien avec le volet social de l'agenda 21 de la commune.

Tisser le lien social, répondre à l'urgence sociale, identifier des nouveaux besoins, développer l'approche intergénérationnelle, tels sont les axes stratégiques et les perspectives de travail qui sauront dynamiser l'action du CCAS.

.....
.....
.....